Devenez administrateur à la CNBA - ouverture du dépôt des candidatures

Si vous souhaitez vous présenter comme administrateur à la Chambre nationale de la batellerie artisanale, vous pouvez nous adresser votre candidature, par lettre recommandé avec accusé de réception à compter du 12 octobre 2015 et au plus tard le 6 novembre 2015, à minuit (le cachet de la poste faisant foi) à :

CNBA – Monsieur le Président du conseil d'administration de la CNBA - 43 rue de la Brèche aux Loups 75012 Paris.

Merci de préciser dans votre courrier dans quels collèges vous vous présentez : soit patron batelier, soit compagnon batelier.

Nous vous rappelons que les candidats doivent être à jour de la taxe CNBA.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Visualiser le document de présentation des élections en cliquant sur ce lien.